

Descriptif de module

Domaine : Santé**Filière :** Ergothérapie**Année :** 2022-2023

1. Intitulé du module : Performances occupationnelles et habiletés manuelles

Code : S.ER.SO.1207.F.22**Type de formation :** Bachelor**Niveau :**

- Module de base
- Module d'approfondissement
- Module avancé
- Module spécialisé

Type :

- Module principal
- Module lié au module principal
- Module facultatif ou complémentaire

Caractéristique :

Module obligatoire dont l'échec définitif entraîne l'exclusion définitive de la filière selon l'art. 32 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO du 2 juin 2020.

Organisation temporelle :

- Module sur 1 semestre
- Module sur 2 semestres
- Semestre d'automne
- Semestre de printemps

2. Organisation

Crédits ECTS : 6**Langue principale d'enseignement :**

- Français
- Autres (préciser la langue)

Autres compétences linguistiques :

- Anglais (lectures)

3. Prérequis

- Avoir validé le(s) module(s)
- Avoir suivi le module : 1103
- Pas de prérequis
- Autre :

4. Compétences visées

A. Rôle d'Expert·e : compétences A1 A2 A3 A4 A6 A7**B. Rôle de Communicateur·trice :** compétences B1 B2**F. Rôle d'apprenant·e et de formateur·trice :** compétences F1 F2 F3 F4 F5

5. Objectifs généraux d'apprentissage

- Connaître les structures osseuses, articulaires, cutanées, musculaires, nerveuses et tendineuses impliquées dans les affections courantes du membre supérieur.
- Connaître les stades de guérison de ces différentes structures.
- Identifier, dans le cas d'affections courantes du membre supérieur, la relation entre les structures anatomiques, les fonctions et les performances occupationnelles.
- Choisir adéquatement les aspects à évaluer lors d'affections courantes du membre supérieur.
- Connaître et utiliser correctement des instruments ou procédures d'évaluation courants dans le cas d'affections du membre supérieur.
- Proposer des objectifs et des moyens de traitement en rapport avec le profil occupationnel du client, ses performances, ses problèmes fonctionnels, les troubles anatomo-physiologiques qui en sont la cause et la phase de guérison des structures anatomiques.
- Réaliser les orthèses appropriées dans le cas d'affections courantes du membre supérieur.

6. Contenu et formes d'enseignement

Unité 1 – Techniques de confection d'orthèses et d'évaluation (2 ECTS) – 34 périodes

Contenus :

Techniques de confection d'orthèses :

- Introduction à la confection d'orthèses : buts de l'appareillage, choix dans la confection (abord, position articulaire, inclusion des articulations, matériel), points de contrôle, instructions au client (2 périodes).
- Atelier de confection de patrons d'orthèses statiques (4 périodes).
- Atelier de confection d'une dizaine d'orthèses statiques (découpages, moulages et finitions) (14 périodes).

Techniques d'évaluation :

- Introduction aux instruments de mesure : buts des évaluations, types, valeurs de références (2 périodes).
- Laboratoire 1:Goniométrie: définition, instrumentation, procédures, méthode du passage à zéro (méthode-0-neutre), autres mesures de la mobilité des doigts (4 périodes).
- Laboratoire 2:Évaluations des fonctions et des capacités (par exemple force de préhension, force des pinces, dextérité) (4 périodes).
- Laboratoire 3:Évaluations des fonctions, des capacités et de la participation (par exemple questionnaire DASH, Patient rate wrist/hand evaluation, douleur: échelle visuelle analogue, questionnaire de St-Antoine, DN4) (4 périodes).

Unité 2 – Interventions auprès de personnes avec des affections du membre supérieur (4 ECTS) – 52 périodes

Contenus :

- Préhension et habileté manuelle : définition, typologie (2 périodes).
- Problématisation et planification du traitement (2 périodes).
- Anatomie et physiologie : processus de guérison tissulaire, anatomie de la main, du poignet, du bras et de l'épaule (19 périodes).
- Interventions auprès de personnes avec des affections traumatiques courantes de la main ou du poignet (affections de la peau, des os, des articulations, des tendons, des muscles, des nerfs). (21 périodes).
- Interventions auprès de personnes atteintes d'arthrite ou d'arthrose (4 périodes).
- Interventions auprès de personnes avec troubles musculosquelettiques du membre supérieur (4 périodes).

Modalités pédagogiques

- | | | |
|---|---|---|
| <input checked="" type="checkbox"/> Cours magistral | <input type="checkbox"/> Séminaire | <input type="checkbox"/> Projet |
| <input checked="" type="checkbox"/> Atelier/laboratoire | <input type="checkbox"/> Simulation | <input type="checkbox"/> Formation pratique/stage |
| <input type="checkbox"/> Modalité digitale | <input checked="" type="checkbox"/> Tutorat | <input type="checkbox"/> Autre (préciser) : |

7. Modalités d'évaluation et de validation

- | | | |
|---|---------------------------------------|--|
| <input checked="" type="checkbox"/> Écrit | <input type="checkbox"/> Oral | <input checked="" type="checkbox"/> Pratique |
| <input checked="" type="checkbox"/> Dossier | <input type="checkbox"/> Autre : | |

En première session, le module est validé si l'étudiant-e obtient au moins la qualification E au module.
Si l'étudiant-e obtient la qualification Fx, elle/il est en remédiation.
Si l'étudiant-e obtient la qualification F, elle/il est en répétition.

Les évaluations sont notées au 1/10 de point. La note du module est la moyenne pondérée des notes obtenues aux diverses unités ou évaluations. La note finale du module est arrondie au 1/10 de point si elle est inférieure à 4 et au 1/2 point si elle est supérieure à 4.

La note obtenue aux évaluations de l'unité 1 compte pour 2/6 de la note du module et celle obtenue à l'évaluation de l'unité 2 pour 4/6.

Les conditions de validation, remédiation et répétition sont présentées aux étudiant-e-s au plus tard le jour de la présentation du module.

Exigences liées à la fréquentation du module :

La présence est obligatoire aux laboratoires et aux ateliers. Cela concerne tous les cours de l'unité 1 et 10 heures d'ateliers dans l'unité 2.

L'absence à un cours de laboratoire d'évaluations (4 périodes), quelle qu'en soit la raison y compris lorsque l'absence est certifiée, entraîne un travail pratique (pour les laboratoires 1 et 2) ou théorique (pour le laboratoire 3).

L'absence à plus de 4 périodes de cours, quelle qu'en soit la raison y compris lorsque l'absence est certifiée, entraîne une note de 1 à l'unité.

Critères d'évaluation et de validation

Unité 1 :

- Un dossier de deux parties (une pour le laboratoire 2 et une pour le laboratoire 3) à rendre à la semaine 27. La note obtenue compte pour 1/2 de la note de l'unité.
- Réalisation pratique d'une orthèse de la main sur la base d'une fiche technique à la semaine 19. La note obtenue compte pour 1/2 de la note de l'unité.

Unité 2 : Un examen écrit individuel d'une durée de 2 heures en semaine 27. La note obtenue compte pour 4/6 de la note du module.

8. Modalités de remédiation et de répétition

Remédiation

- Remédiation possible Pas de remédiation
 Examen complémentaire Travail additionnel

Unité 1 :

- Techniques de confection d'orthèses : si l'échec résulte d'une insuffisance à l'examen pratique, celui-ci doit être refait en semaine 27. Si l'échec résulte d'une note de 1 en raison d'une absence aux cours supérieure à 4 périodes, le module n'est pas validé et l'unité est refaite l'année suivante.
- Techniques d'évaluation : Le dossier est complété ou corrigé en semaine 37.

Unité 2 : L'examen écrit est refait en semaine 37.

Conformément à l'art. 29, al. 4 du Règlement sur la formation de base (Bachelor et Master) en HES-SO du 2 juin 2020, la note obtenue après remédiation est E en cas de réussite ou F en cas d'échec.

Répétition

- Écrit Oral Pratique
 Dossier Autre :

Les activités d'enseignement, d'apprentissage et d'évaluation peuvent être différentes pour un-e étudiant-e qui suit un module pour la première fois et pour celui ou celle qui le répète. La répétition a lieu au plus tôt dans le semestre suivant l'échec.

Conformément à l'art. 31, l'échec à un module est définitif lorsque les résultats restent insuffisants après répétition.

9. Remarques

10. Bibliographie principale / règlement

Boutan M., Thomas D., Célérier S., Casoli V. & Moutet F. (2013). Rééducation de la main et du poignet. Atlas pratique d'anatomie et de rééducation. Elsevier Masson

Cooper C. (2014). Fundamentals of hand therapy: clinical reasoning and treatment guidelines for common diagnoses of the upper extremity. Mosby Elsevier.

Jacobs M.A., Austin N.M. (2014). Orthotic intervention for the hand and upper extremity: splinting principles and process. Lippincott William & Wilkins.

Kapandji I. A. (2011). Physiologie articulaire: schémas commentés de mécanique humaine / T. 1, Membre supérieur: l'épaule, le coude, pronosupination, le poignet, la main et les doigts. Maloine.

Mesplié, G. (2012). Rééducation de la main. Tome 1. Bilan diagnostique, techniques de rééducation et poignet traumatique. Sauramps Medical.

Ryf C., Weymann A. (1999), Range of motion -AO neutral-0 method. Thieme.

Saunders R. J. (2016). Hand and upper extremity rehabilitation: a practical guide. Elsevier.

Skirven T. & al. (2021). Rehabilitation of the Hand and Upper Extremity (7e éd.). Elsevier Mosby.

11. Enseignant.e.s

M.-A. Schneiders, M. Bertrand Leiser, C. Rambaud, A. Amos, V. Simonet

Nom du/de la responsable de module : V. Simonet

Descriptif validé le : 15 février 2023

Descriptif validé par : Martine Bertrand Leiser